



Communiqué de presse

Paris, le 6 janvier 2022

AXA a placé avec succès une émission de dette subordonnée de 1,25 milliard d'euros à échéance 2042

AXA annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès le placement auprès d'investisseurs institutionnels d'une émission d'obligations subordonnées Reg S d'un montant de 1,25 milliard d'euros à échéance 2042, afin de financer ses besoins généraux, notamment le refinancement d'une partie des dettes existantes¹.

Le coupon fixe initial est de 1.875% par an jusqu'à la fin de la période de remboursement anticipé de 6 mois (en juillet 2032), puis le coupon devient variable basé sur l'EURIBOR 3-mois avec une marge incluant une majoration d'intérêt de 100 points de base. La transaction a rencontré une forte demande de des investisseurs avec un livre d'ordres souscrit plus de 2 fois.

Les obligations sont éligibles en capital d'un point de vue réglementaire et auprès des agences de notation dans les limites applicables. La transaction a été structurée afin que les obligations soient éligibles en capital Tier 2 sous Solvabilité II.

La notation des obligations est attendue à BBB+/Stable pour Standard & Poor's, A3(hyb)/Stable pour Moody's et BBB/Positive pour Fitch. La date de règlement des obligations est prévue le 10 janvier 2022.

¹ Inclut l'obligation perpétuelle 5,5% de 850 millions de dollars américains dont le remboursement anticipé est prévu le 22 janvier 2022, à la suite de la publication de l'avis de remboursement anticipé en date du 4 janvier 2022.



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 153 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 54 pays. En 2020, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 96,7 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 4,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 032 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42
andrew.wallace-barnett@axa.com
francois.boissin@axa.com
mikael.malaganne@axa.com

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
julien.parot@axa.com
farah.elmamoune@axa.com
jonathan.deslandes@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats d'AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 5 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (le « Document d'enregistrement universel 2020 ») et à la sous-section « Facteurs de risque » de la partie « Événements significatifs » du rapport financier semestriel d'AXA au 30 juin 2021 (le « Rapport Semestriel 2021 ») (page 11). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.